



FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: Solvant pénétrant Knock'er Loose^{MD} (en vrac)

Numéro(s) de produit: 03021, 03022, 03023, 03024, 03025

Utilisation du produit: Pénétrant

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:

CRC Industries, Inc.

885 Louis Drive

Warminster, PA 18974

www.crcindustries.com

1-215-674-4300 (Généralités)

800- 521-3168 (Technique)

800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:

CRC Canada Co.

2-1246 Lorimar Drive

Mississauga, Ontario L5S 1R2

www.crc-canada.ca

1-905-670-2291

Au Mexique:

CRC Industries Mexico

Av. Benito Juárez 4055 G

Colonia Orquídea

San Luís Potosí, SLP CP 78394

www.crc-mexico.com

52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

DANGER: Combustible. Nocif ou mortel si ingéré. Peut causer de l'irritation oculaire et cutanée. Selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, ce produit est dangereux.

Apparence et odeur: Liquide rougeâtre, plaisante odeur de pin

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

YEUX: Le liquide peut causer des irritations de légères à modérées, notamment le picotement, le larmolement et la rougeur.

PEAU: Le liquide peut causer une irritation cutanée légère à modérée dont rougeur, démangeaison et brûlure. Un contact répété peut causer la sécheresse de la peau ou des gerçures.

INHALATION: L'inhalation de petites quantités de vapeurs pendant la manipulation ordinaire ne devrait pas entraîner d'effets nocifs. L'inhalation de quantités importantes peut causer une irritation du nez et de la gorge ainsi que des maux de tête, somnolence, étourdissements, confusion et avoir d'autres effets sur le système nerveux.

INGESTION: L'ingestion de petites quantités pendant la manipulation ordinaire ne devrait pas entraîner d'effets nocifs. L'ingestion de grandes quantités peut avoir des effets nocifs. Le risque principal est l'aspiration de ce matériau par les poumons lorsque avalé ou lors d'un vomissement. Ceci peut résulter par une inflammation des poumons et d'autres lésions pulmonaires.

EFFETS CHRONIQUES: Inconnu

ORGANES VISÉS: Données incomplètes disponibles pour l'évaluation

État physique aggravé par exposition: Pathologies respiratoires ou cutanées

Nom du produit: Solvant pénétrant Knock'er Loose^{MD} (en vrac)

Numéro(s) de produit: 03021, 03022, 03023, 03024, 03025

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Distillats moyens hydrotraités	64742-46-7	25 - 35
Hydrocarbure aliphatique	8052-41-3	20 - 30
Éther n-propylique du dipropylèneglycol	29911-27-1	8 - 15
Propylène glycol méthyl éther acétate	88917-22-0	8 - 15
Distillat de résine de pin	8006-64-2	8 - 15
Diisobutylcétone	108-83-8	4 - 8

Section 4: Premiers Soins

Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.

Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.

Ingestion: Ne pas induire le vomissement en raison des risques d'aspiration. Obtenir des soins médicaux.

Avis aux médecins: Le matériel comporte un risque d'aspiration.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Tel que défini par OSHA, ce produit est un liquide combustible de classe II.

Point d'éclair: 126°F (COC) Limite d'explosion supérieure: 6.0 (estimé)
Température d'autoallumage: ND Limite d'explosion inférieure: 1,0 (estimé)

Données pour incendie et explosion:

Moyen d'extinction approprié: Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour un incendie de classe B.

Produits de combustion: Oxydes de carbone

Risques d'explosion: Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.

Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Nom du produit: Solvant pénétrant Knock'er Loose^{MD} (en vrac)

Numéro(s) de produit: 03021, 03022, 03023, 03024, 03025

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement: Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage: Éliminer toutes les sources d'ignition. Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de manipulation: Ne pas utiliser à proximité d'une flamme, d'étincelles ou autres sources d'ignition. Ne pas utiliser sur un équipement sous tension. Ne pas chauffer le produit. Utiliser une ventilation adéquate afin de prévenir l'accumulation de vapeurs et une atmosphère inflammable. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Utiliser les techniques de mise à terre et d'adhésion recommandées pour le transfert de ce matériel. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Niveau d'entreposage d'aérosol ND

Section 8: Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Distillats moyens hydrotraités	5*	NE	5*	10*	NE		mg/m ³
Hydrocarbure aliphatique	100 (v)	NE	100	NE	NE		ppm
Éther n-propylique du dipropylèneglycol	NE	NE	NE	NE	NE		
Propylène glycol méthyl éther acétate	NE	NE	NE	NE	NE		
Distillat de résine de pin	100	NE	20	NE	NE		ppm
Diisobutylcétone	50	NE	25	NE	NE		ppm
N.E. Non établi	(c) – ceiling (plafond)	(s) – peau	(v) – libre	*- vapeur d'huile			

Contrôles et protection:

Contrôles techniques: L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises,

Nom du produit: Solvant pénétrant Knock'er Loose^{MD} (en vrac)

Numéro(s) de produit: 03021, 03022, 03023, 03024, 03025

utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale:

Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée:

Utiliser des gants de protection en nitrile ou en caoutchouc synthétique. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: liquide

Couleur: rougeâtre

Odeur: Plaisante pin

Seuil d'odeur: ND

Gravité particulière: 0.84

Point d'ébullition initial: 315°F

Point de congélation: ND

Pression de vapeur: ND

Densité de vapeur: > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation: moyenne

Solubilité: négligeable

Coefficient de distribution eau/huile: ND

pH: ND

Composés Organiques volatiles: Pds %: 44.0 g/L: 369.9 lb/gal: 3.07

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Chaleur, sources d'ignition

Matériaux incompatibles: Oxydants forts, acides forts

Produits à décomposition dangereuse: Oxydes de carbone

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue:

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Distillats moyens hydrotraités	> 5 g/kg	> 2 g/kg	> 5 mg/L/4H
Hydrocarbure aliphatique	5 g/kg	3 g/kg	> 1 400 ppm/8 H
Éther n-propylique du dipropylèneglycol	1620 µL/kg	5660 µL/kg	Aucunes données
Propylène glycol méthyl éther acétate	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Distillat de résine de pin	5 760 mg/kg	Aucunes données	13 700 mg/m ³ /4H
Diisobutylcétone	5 750 mg/kg	16 120 mg/kg	Aucunes données

Nom du produit: Solvant pénétrant Knock'er Loose^{MD} (en vrac)

Numéro(s) de produit: 03021, 03022, 03023, 03024, 03025

Toxicité chronique:

Composant	OSHA Carcinogène	IARC Carcinogène	NTP Carcinogène	Irritant	Sensibilisateur
Distillats moyens hydrotraités	Non	Non	Non	E (moyen) / S (moyen) / R (moyen)	Inconnu
Hydrocarbure aliphatique	Non	Non	Non	E (moyen) / S (moyen)	Inconnu
Éther n-propylique du dipropylèneglycol	Non	Non	Non	E (moyen)	Inconnu
Propylène glycol méthyl éther acétate	Non	Non	Non	E (modéré) / S (moyen)	Non
Distillat de résine de pin	Non	Non	Non	E (modéré) / S (modéré)	Inconnu
Diisobutylcétone	Non	Non	Non	E (moyen) / S (moyen)	Inconnu

E – œil S – peau R - Respiratoire

Toxicité reproductive: Aucune information disponible.

Tératogénicité: Aucune information disponible.

Mutagénicité: Aucune information disponible.

Effets synergétiques: Aucune information disponible.

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: Distillat moyen hydrotraité - 96 heures LC 50 Pimephales promelas: 35 mg/L (transitaire)
Propylène glycol méthyl éther acétate -- 96 heures LC50 Pimephales promelas: 151 mg/L

Persistence / Dégradabilité: Aucune information disponible.

Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible.

Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible.

Section 13: Élimination

Classification déchets: Le produit liquide fait partie de l'élimination des déchets dangereux RCRA sur le plan de l'ignition portant le code de déchet D001. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le Transport

Département des transports É.-U. (terre): Pas réglementé*

ICAO/IATA (air): **03021 / 03024 / 03025** | Liquides inflammables, N. O. S. (essences minérales, distillat de résine de pin), UN1993, 3, PGIII, Quantité limitée

03022 / 03023 | Liquides inflammables, N. O. S. (essences minérales, distillat de résine de pin), UN1993, 3, PGIII

IMO/IMDG (eau) **03021 / 03024 / 03025** | Liquides inflammables, N. O. S. (essences minérales, distillat de résine de pin), UN1993, 3, PGIII, Quantité limitée

Nom du produit: Solvant pénétrant Knock'er Loose^{MD} (en vrac)

Numéro(s) de produit: 03021, 03022, 03023, 03024, 03025

03022 / 03023 | Liquides inflammables, N. O. S. (essences minérales, distillat de résine de pin), UN1993, 3, PGIII

Réserves spéciales *Par 49 CFR 173.150(f)(2), un matériel classé comme liquide combustible (dans les emballages autres que le vrac) n'est pas sous réserve des conditions relatives à l'expédition définies au Sous-titre C, notamment les dispositions de marquage, de la pose des plaques et du document d'expédition. Cette section n'est applicable qu'au transport terrestre.

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger:	Risque d'incendie	Oui
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques: Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: Aucune

Règlements d'états É.-U.:

Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65):

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction: AUCUN

Règlements COV sur les biens de consommation: Dans les états soumis à la réglementation sur les COV pour les biens de consommation, ce produit est conforme comme pénétrant.

Droit fédéral à connaître:

New Jersey: 8052-41-3, 8002-09-3, 8006-64-2, 108-83-8
Pennsylvanie: 8052-41-3, 108-83-8
Massachusetts: 8052-41-3, 8006-64-2, 108-83-8
Rhode Island: 8052-41-3, 8006-64-2, 108-83-8

Nom du produit: Solvant pénétrant Knock'er Loose^{MD} (en vrac)

Numéro(s) de produit: 03021, 03022, 03023, 03024, 03025

Réglementation canadienne:

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: B3, D2B

Inventaire LIS canadien: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

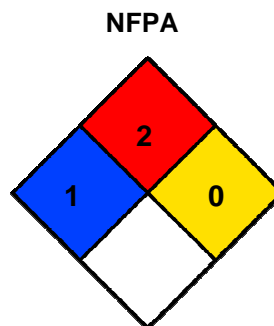
Réglementation Union Européenne:

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire: Aucune

Section 16: Autres Informations

HMIS® (II)	
Santé:	1
Inflammabilité:	2
Réactivité:	0
EPP:	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par: Michelle Rudnick

N°CRC: 548

Date de révision: 03/16/2010

Modifications depuis la dernière révision: La fiche signalétique a été reformatée afin de satisfaire aux exigences canadiennes en matière de règlements sur les produits contrôlés.

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

Nom du produit: Solvant pénétrant Knock'er Loose^{MD} (en vrac)

Numéro(s) de produit: 03021, 03022, 03023, 03024, 03025

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists	DL: Dose létale
CAS: Registre CAS	N.R. Non défini
CFR: Code des règlements fédéraux	NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health
DOT: Département des transports	NFPA: National Fire Protection Association
LIS: Liste intérieure des substances	NTP: Programme national de toxicologie
g/L: Grammes par litre	OSHA: Occupational Safety and Health Administration
HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux	PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos
IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer	EPP: Équipement de protection personnelle:
IATA: Association du transport aérien international	ppm: Parties par million
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale NA: Non applicable	RoHS: Restriction des substances dangereuses
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses	STEL Limite d'exposition de courte durée
OMI: Organisation maritime internationale	TCC: Méthode Tagliabue en vase clos
lb/gal: Livres par gallon	TWA: Moyenne pondérée dans le temps
CL: Concentration létale	SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail